

Danièle PRUVOT
Présidente de l'UR 01
à tous les adhérents FPF de l'UR01

Assemblée Générale Ordinaire de l'UR 01 – 14 décembre 2024 Maison des Sociétés – Rue Aristide Briand – 62000 Arras

Déroulé de l'Assemblée Générale et Compte-rendu

 **9h à 9h 15 : Émargements et répartition des pouvoirs.**

 **Accueil :**

En tant que présidente du Club Arras Passion Photo, j'ai le plaisir de vous accueillir, cette année encore, dans cette Maison des Sociétés où la Ville d'Arras met gracieusement à notre disposition cette salle A et je tiens d'emblée à l'en remercier. Cette mise à disposition représente une valorisation de 80 euros.

Je veux tout d'abord excuser l'absence bien involontaire de membres du CA :

Ronald Charbaut, André Jacquart, Pierre Moulin, Patrick Quéstel, retenus par des contraintes familiales ou par des engagements pris pour leur club. Je dois aussi excuser Michelle Cordier, responsable des compétitions, qui n'a pas encore le droit de se déplacer suite à une fracture du pied.

J'ai également reçu les excuses de plusieurs présidents de club qui se sont fait représenter aujourd'hui ou qui ont, le plus souvent, envoyé leur pouvoir : Christine Fauvel (Douai), Bernard Deman (Lille Photo), Gilles Rouzé (Caudry), Christophe Detrain (Double Déclic), Régis Peers (L'œil du Hérisson), Thierry Descamps (Wambrechies), Bernard Desseaux (Imageopale). Grand merci à tous et toutes ! Il me faut aussi excuser Evelyne Kleinpoort qui a aujourd'hui une très grande réunion de famille programmée de longue date ! L'Association Double Déclic a remis son pouvoir à Rob Houman : dès que celui-ci arrivera (problème de stationnement), je le lui remettrai. Deux clubs absents se sont excusés mais n'ont pas pu envoyer leur pouvoir (Weppes Photos et Marcq Photos) et le regrettent, trois autres clubs absents n'ont pas fait parvenir leurs excuses. Et, bien sûr, je remercie sincèrement tous ceux et toutes celles qui ont pu se libérer et nous consacrer cette matinée.

Rappel :

Il n'y a pas de quorum pour la tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire.

Annonce du nombre de voix présentes et du nombre de voix représentées :

Nombre de voix possibles : adhérents (314) + clubs (26) soit **340 voix**

Nombre de voix présentes ou représentées : 295

Ce qui représente un pourcentage de : **88,8 %**.

Danièle rappelle ensuite l'ordre du jour que vous avez tous reçu.

- **9h23 : Rapport moral de la présidente** : voir pièce jointe
 - **9h53 : Rapport d'activités de l'UR 01** : il inclut les rapports des différents commissaires régionaux. (voir pièces jointes)
- Compte-rendu de cette présentation et échanges avec la salle (élaboré par Marcelle Poncin, secrétaire de l'UR01) :**



9 h 55 : Danièle Pruvot donne la parole aux commissaires régionaux pour la lecture des rapports. Voir tous les rapports en pièces jointes.

➤ **Yoann Delaplace, commissaire Papier Couleur.**

Yoan Delaplace fait remarquer la place laissée à la photo ciblée (particulièrement les portraits) lors des concours nationaux de la saison précédente au détriment de la photo plus généraliste. Leur club (Hazebrouck) s'interroge sur une non-participation aux concours nationaux 2024-2025. Danièle précise que Christian Devers et Rob Houman, ici présents, ne manqueront pas de prendre note de la remarque, sans prendre position dans le débat.

➤ **Pierre Moulin, commissaire Papier Monochrome**, excusé : son rapport est lu par Alain Dalbois.

➤ **Serge Vasseur, commissaire Papier Nature.**

Serge fait remarquer qu'il est difficile, quand un point sépare les photos ou le classement club, d'accepter de descendre dans un niveau inférieur. Danièle rappelle que le règlement doit être appliqué, la situation a évolué car, il y a deux ans, seuls 15 clubs pouvaient monter en Coupe de France alors qu'actuellement nous sommes à un quota de 20 clubs.

Serge demande aux photographes de soigner l'arrière des photos. Danièle précise que de gros efforts ont été faits et rappelle que le juge note la photo et non l'arrière, néanmoins par respect pour les autres photos, il est indispensable d'avoir une finition de qualité.

➤ **Rita Doose Dewalle, commissaire Image Projetée Couleur,**

Danièle remercie Rita d'avoir accepté la prise en charge de ce commissariat en cours de saison. Rita remercie Michelle Cordier de l'avoir aidée pour la conception de son rapport. Ce concours qui compte 908 clichés participants a, quasiment, la dimension d'un concours national. ATTENTION : une photo présentée à un concours national ne peut pas être utilisée dans une autre catégorie de concours régional. Un auteur présent dans un concours national ne peut pas se présenter dans la même catégorie en concours régional.

- **Intervention dans l'assistance : Il est demandé de ne pas présenter plus de deux fois une photo.**

Danièle reprend cette remarque et confirme : La vie d'une photo en concours national ne doit pas excéder deux présentations.

- **Intervention dans l'assistance : Cette règle concerne t-elle aussi les concours régionaux ?**

Danièle met en garde : si une photo a déjà été présentée plusieurs fois dans des concours régionaux et qu'elle est sélectionnée dans un concours national, elle peut être repérée par les commissaires ! Les photographes ont quand même suffisamment de photos dans leurs disques durs pour ne pas présenter toujours les mêmes en concours.

- **Intervention dans l'assistance : Peut-on utiliser l'IA ?**

Danièle précise que oui en post-traitement mais uniquement dans le cadre de l'amélioration d'une photo. Le règlement spécifie bien que vous devez être propriétaire de l'ensemble des éléments constitutifs de votre image. Un commissaire est en droit de vous demander vos fichiers RAW ou natifs. Pour les concours nature, les règles sont encore plus restrictives puisqu'il est, par exemple, interdit d'enlever ou d'ajouter des éléments.

- **Intervention dans l'assistance : Il est dommage de se passer de l'IA ; la créativité ne peut-elle pas aussi passer par celle-ci ?**

Pour Danièle, l'IA se développe rapidement, c'est pourquoi le Guide des compétitions n'est pas figé et évolue régulièrement. Il faut garder à l'esprit que l'IA fonctionne à partir de photos présentes sur le net, celles-ci ne sont pas notre propriété.

➤ **Alain Dalbois, commissaire Image Projetée Monochrome**

➤ **Jean-Paul Caudron, commissaire Image Projetée Nature**

Jean-Paul fait remarquer que beaucoup de photos ont dû être disqualifiées cette année : elles ne répondaient pas aux critères définis dans le Guide des compétitions.

Danièle rappelle que le règlement Nature est très strict, il est calé sur celui de la FIAP.

➤ **André Jacquart, commissaire concours Auteur**, excusé : son rapport est lu par Danièle Pruvot.

➤ **Régis Peers, commissaire Audiovisuel**, excusé : son rapport est lu par **Alain Pruvot, commissaire Audiovisuel adjoint**.

Alain insiste sur la difficulté du jugement car la création de courts métrages photographiques fait appel à plusieurs domaines de compétences : la photographie d'abord, mais aussi la construction du montage, la maîtrise du son, le choix de la voix quand il y a un texte à lire. Le court métrage donne la possibilité de faire passer une émotion, un message.

- **Intervention dans l'assistance : Le travail en équipe est-il accepté ?**

Danièle confirme qu'en Audiovisuel, le travail en équipe est souvent de mise mais il faut, dans tous les cas, notamment pour les Nationaux 1 et la Coupe de France, le nom d'un responsable principal qui apparaît comme l'auteur du court métrage photographique.

➤ **Jean-Luc Catoire, commissaire Jeunesse**

Danièle remercie Jean-Luc et les membres du club Léo Lagrange d'Armentières pour leur engagement auprès des jeunes, écoles primaires et collège. Elle rappelle que ce concours est open et qu'il faut aussi inciter les jeunes à participer en candidature individuelle.

Elle regrette la décision de la commune de la Chapelle d'Armentières de ne pas avoir intégré les jeunes lauréats de la commune d'Armentières lors de l'exposition qui aurait permis de faire une remise des récompenses avant la fin de l'année scolaire.



11h05 : Rapport financier par le trésorier Pierre Bonte (voir bilan en pièce jointe)

Notre présidente remercie Pierre pour sa gestion rigoureuse. Elle nous rappelle que l'achat d'un vidéo projecteur prévu l'an dernier n'a pas pu être réalisé. Elle remercie Jean-Paul Caudron qui a effectué des recherches sur le modèle qu'on pourrait acquérir.

 **Vote sur les trois rapports**, successivement

À partir du nombre de voix par club, y compris la voix du club en tant que tel, club présent ou représenté, on compte **295 voix sur les 340 possibles**, ce qui fait un taux de participation de **86,8%**.

À noter l'absence de 5 clubs : deux se sont excusés, trois ne se sont pas manifestés.

	Abstention	contre	pour
Rapport moral	0	0	295
Rapport d'activité	0	0	295
Rapport financier	0	0	295

Les 3 rapports sont adoptés à l'unanimité.

Danièle remercie les adhérents pour leur confiance.

 **Constitution du CA 2024-2025 :**

Danièle Pruvot rappelle que, en application des nouveaux statuts de l'UR 01 adoptés en 2023, le nombre de membres du CA augmente d'un cette année pour arriver, en 2026, au nombre de 15.

Le CA comportera donc, pour cette saison 2024-2025, 14 membres, élus pour trois ans et rééligibles par tiers tous les trois ans.

Avant de procéder à l'élection des 5 membres pour cette nouvelle saison, Danièle Pruvot précise :

Sont sortants et de nouveaux candidats, par ordre alphabétique :

Pierre Bonte (membre de la Société Photo de Dunkerque et actuellement trésorier de l'UR01), **Jean-Luc Catoire** (membre du club Léo Lagrange d'Armentières et commissaire régional Jeunesse), **Jean-Paul Caudron** (membre du Club Arras Passion Photo et commissaire régional Image Projetée Nature), **Yoann Delaplace** (président du club CSE Hazebrouck et commissaire régional Papier Couleur).

Elle a aussi enregistré la candidature de Nicolas Kusmierek, président de l'Association de Saint-Laurent-Blangy et elle donne lecture de sa déclaration de candidature.

Vote sur chacun des noms, avec les pouvoirs distribués :

	Abstention	Contre	Pour
Pierre Bonte Société Photo de Dunkerque	0	0	295
Jean Luc Catoire Club Leo Lagrange Armentières	0	0	295
Jean Paul Caudron Club Arras Passion d'Arras	0	0	295
Yoan Delaplace Photoclub CSE Hazebrouck	0	0	295
Nicolas Kusmierek AAS de Saint-Laurent Blangy	0	0	295

Ils viennent rejoindre :

Ronald Charbaut, Alain Dalbois, André Jacquart, Christian Jayet, Pierre Moulin, Marcelle Poncin, Danièle Pruvot, Patrick Quérel et Serge Vasseur qui sont déjà membres du CA.

L'UR 01 peut se féliciter d'avoir un Conseil d'Administration complet (14 membres désormais), et un commissaire par discipline, y compris l'Audiovisuel et la Jeunesse !

Danièle se réjouit de l'entrée de Nicolas Kusmierek dans le CA de l'UR01. Elle sait pouvoir compter sur lui pour l'accueil de formations au niveau de l'UR01. Ce CA, renforcé d'un nouveau membre, est bien diversifié, avec des représentants de toutes les disciplines photographiques, venant d'horizons géographiques variés. Le CA se réunira dès ce jeudi 19 décembre en soirée, en visio-conférence, et procédera à l'élection du bureau pour la saison 2024-2025.

À cette heure, le CA est enrichi de la participation, en tant que membres du CE, de trois autres personnes : Michelle Cordier et Rita Doose Dewalle, commissaires régionales et d'Alain Pruvot, commissaire audiovisuel adjoint.



Liste des commissaires régionaux pour la saison 2024-2025, pour les concours sélectifs pour les Nationaux 2 :

Danièle se réjouit que l'Union Régionale ait un CE qui nous permet d'accueillir et d'associer des commissaires régionaux qui ne sont pas membres du CA .

Papier Couleur : **Yoann Delaplace**

Papier Monochrome : **Pierre Moulin**

Papier Nature : **Serge Vasseur**

Image Projetée Couleur : **Rita Doose Dewalle**

Image Projetée Monochrome : **Alain Dalbois**

Image Projetée Nature : **Jean-Paul Caudron**

Auteurs : **André Jacquart**

Audiovisuel : **Régis Peers**

Jeunesse : **Jean-Luc Catoire**

Quadrimage : **Michelle Cordier**

Responsable des compétitions régionales : **Michelle Cordier**



Projets pour l'année 2024-2025 présentés par Danièle Pruvot :



Organisation des concours régionaux pour la saison 2024-2025:

La lecture du Guide des compétitions est absolument indispensable.

Il y a des modifications importantes qui sont énoncées et il faut impérativement que les photographes les respectent, notamment le droit des auteurs (artistes, architectes, créateurs de spectacle...) ainsi que le droit à l'image. Je vous renvoie à l'article paru dans la Lettre de la Fédé de septembre 2024 et le texte qui figure dans la guide a été rédigé en accord avec l'avocat de la FPF.

Toutes les règles inscrites dans ce règlement seront bien sûr en vigueur pour les concours régionaux. En tant qu'UR nous avons la liberté de décider du nombre de photos par auteur : **ce nombre est de 5 et nous ne le modifierons pas pour cette saison.** De même en Audiovisuel, un auteur peut proposer **deux courts métrages photographiques.**

La façon de calculer les quotas pour l'accès au National 2 a été complètement revue : en effet, des UR avaient un quota important en raison de leur nombre important d'adhérents et rencontraient des difficultés pour remplir ces quotas alors que d'autres UR plus petites auraient souhaité voir plus de photos et plus d'auteurs monter en National 2.

De ce fait, le quota par concours est calculé en fonction du nombre de clubs qui auront participé en année N-1 à la compétition. Cette année 2025, nos quotas sont donc fonction du nombre de clubs qui ont participé en régional en 2024. Vous aurez donc compris : je souhaite que le maximum de clubs participent aux concours Papier et Image Projetée (couleur, monochrome et nature) ! Il y va de l'intérêt de l'ensemble de nos photographes régionaux ! Et puis cela permettra aussi à de bons photographes qui n'ont pas confiance en eux de se lancer ! On n'est pas obligé de mettre 5 photos par auteur !

D'autre part, toujours pour permettre au maximum de photographes de participer au National 2, le **nombre de photos pouvant monter par club est de 6** cette année (au lieu de 7 les années précédentes). Le classement du club se fera sur les 6 images.

Cette année, **il n'y a plus de « hors quotas »**. Cela signifie que les clubs qui sont en National 1 ou en Coupe de France pourront continuer à présenter des photos en régional, bien sûr d'auteurs qui ne participent pas à la sélection de ces clubs pour les Nationaux 1 ou les Coupes de France. Leurs photos monteront en National 2, comme celles des autres clubs, avec les mêmes règles et dans le cadre du quota régional. Ce qui est désormais acté officiellement, c'est qu'un club qui ne pourrait pas rester en N1 compte tenu de son classement mais dont la 2^{ème} équipe serait bien placée en National 2 au point de pouvoir monter en National 1, pourra désormais le faire. C'est le cas par exemple cette année pour le club Artois Flandre Photos.

Pour le concours Auteurs, le calcul du quota reste le même : **33% du nombre d'auteurs** ayant participé au régional ! Là encore, plus on aura d'auteurs qui participeront, plus on aura de chances de voir des auteurs monter en National 1 !

Pour le concours Audiovisuel Courts métrages photographiques, nous avons un **quota** un peu plus élevé cette année : il est de **4** au lieu de 3.

Et nous avons un nouveau concours régional : le **Quadrimage**. Les Quadrimages envoyés directement au National devenaient beaucoup trop nombreux pour être jugés dans de bonnes conditions. Nous aurons donc un **concours régional** et le **quota** de « montages » pouvant monter en National est désormais arrêté : il est de **8** pour notre UR.

- **Intervention dans l'assistance** : Nous avons déjà un outil pour le Quadrimage. Danièle répond que cet outil était tombé en désuétude, un nouvel outil est maintenant disponible pour faciliter la création de vrais Quadrimages.

Rappel du Calendrier des compétitions et des lieux pour les concours papier, audiovisuel et jeunesse. Tous les concours Image Projetée et Quadrimage seront jugés par Internet comme les années précédentes. Tous les outils sont prévus ainsi sur le plan informatique.

Papier Couleur : samedi 8 février à Hazebrouck

Papier Monochrome : samedi 1^{er} mars à Liévin

Papier Nature : samedi 15 février à Saint-Etienne-au-Mont

Auteurs : samedi 15 mars à Grande-Synthe

Audiovisuel : samedi 8 mars à Arras

Jeunesse : reste à définir

Les **trois concours Image projetée** :

- **Nature** : clôture des inscriptions le 23 mars
- **Monochrome** : clôture des inscriptions le 10 mars
- **Couleur** : clôture des inscriptions le 16 mars

Le Quadrimage : clôture des inscriptions le 6 avril



Un nouveau concours régional en UR 01 : la création d'un challenge régional !

Le CA qui s'est réuni récemment a donné son accord pour la proposition que j'ai faite, à savoir proposer à nos photographes fédérés de participer à un challenge régional, il se déroulera au printemps prochain, avec deux sessions. La date n'est pas encore fixée précisément mais l'objectif est de ne pas le faire durant la période des concours régionaux ou nationaux et nous choisirons des thèmes différents de ce qui est proposé au niveau national.

Il nous fallait trouver une personne qui accepte de gérer ce challenge et j'avais demandé aux membres du CA s'ils pouvaient me faire une proposition. C'est chose faite et j'ai le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'**Evelyne Kleinpoort**, membre du Photoclub CSE d'Hazebrouck. D'ores et déjà, je la remercie très sincèrement d'avoir accepté cette responsabilité ! Je dois excuser son absence aujourd'hui car elle a une grande réunion de famille prévue de très longue date !

Dès que les thèmes seront connus, ils vous seront communiqués ! Evelyne Kleinpoort intègre donc le CE de l'UR01.



Nouveauté également : l'arrivée d'une webmaster pour animer le site Internet de l'UR 01 :

Lors de notre dernière réunion de CA, j'avais aussi émis le souhait de voir le site de l'UR 01 redynamisé par le recours à un ou une webmaster. Merci à Serge Vasseur de m'avoir proposé une photographe membre de son club, **Nathalie Pothier** que j'ai contactée et qui a accepté cette responsabilité ! C'était son métier, nous aurons donc les compétences requises. Désormais, les informations principales y figureront et elles seront accessibles à tout public. Nathalie Pothier intègre donc aussi le CE de l'UR.

Je rappelle aussi que tous les clubs ont une page qui leur est dédiée et qu'ils ont la liberté et la responsabilité de l'animer.

Mais je rappelle aussi que ces sites des UR ont été créés et financés par la FFP et que leur maintenance est aussi financée par la FFP !

- **Intervention dans la salle** : Rita Doose Dewalle précise qu'elle a déjà utilisé le site de l'UR 01 pour annoncer l'exposition du club d'Armentières.



Une compétition nationale programmée dans notre UR :

Au vu des excellents résultats obtenus par le club Photo Passion Caudry dans le domaine de la nature, notre commissaire national Papier Nature a de nouveau sollicité le club de Caudry pour l'organisation d'une compétition nationale mais cette fois il s'agira de la Coupe de France Papier Nature : une première dans notre UR01. Dès que j'en ai eu connaissance, j'ai demandé à notre président national d'y venir et il a accepté ! Nous aurons ainsi la possibilité de proposer aux photographes présents, que j'espère nombreux, de prendre un peu de temps pour échanger avec

notre président. D'autre part, le club de Caudry a accepté ma proposition de présenter, outre des photos des membres du club, une exposition de Prestige Nature de la FPF.

Bien évidemment, j'ai d'ores et déjà demandé aux clubs de l'UR 01 de ne rien organiser durant ce week-end des 28, 29 et 30 mars 2025 afin que le maximum de photographes de la région puissent venir assister à ce jugement !

Un très grand merci au club de Caudry d'avoir accepté cette responsabilité mais je sais comment ils savent faire !

Danièle déplore le peu de fréquentation à Saint-Etienne-au-Mont pour le N2 papier couleur. Rob Houman, commissaire national, précise que Danièle a participé efficacement pour la réussite de cette manifestation.

Dominique Jaillet confirme que le temps d'échange avec les juges, organisé par Rob, était très enrichissant. Dommage les auteurs étaient absents !

Serge rappelle la présence d'un couple de l'UR19. Organiser un concours national est très formateur.

Danièle réitère sa demande « soyez présents lors des concours nationaux dans votre région » : les N2 et N1 sont tout aussi intéressants que la Coupe de France et votre présence est une belle reconnaissance pour le club qui s'investit !

La formation dans la région

- En ce début de saison, j'ai de nouveau obtenu la possibilité pour les photographes membres de club qui n'avait pas pu réunir un groupe de 5, de s'inscrire à la formation proposée par **Studio Jiminy**, à un tarif très attractif : 24 euros pour un adhérent fédéré au lieu de 96 euros en tarif public.
- D'autre part, il semblerait que certains photographes regrettent qu'il n'y ait pas de **formation nationale FPF organisée dans notre UR**. Je rappellerai que pour ce faire, il faut trouver un club qui accueille (mais cela n'est pas forcément une difficulté) et surtout qu'il faut réunir un groupe de 10, voire 15 photographes qui s'inscrivent et s'inscrivent vraiment !
Lors de notre dernière réunion de CA, nous avons décidé que j'allais inviter tous les adhérents à consulter le catalogue des formations sur le site de la FPF et à indiquer à notre commissaire Formation, Ronald Charbaut, la formation à laquelle ils souhaitent vraiment s'inscrire. Nous verrons ensuite, au vu des réponses, ce qu'il est possible de faire.
- Mais je rappelle aussi que tous les photographes ont la possibilité de bénéficier de formations en distanciel, souvent pour une durée de 2 heures, à un tarif très intéressant, négocié par la FPF avec les formateurs. Bien sûr, l'inscription n'est validée qu'après enregistrement du paiement !

L'ergonomie du site a été très nettement améliorée : merci à nos responsables nationaux Formation et Informatique et au CA qui a validé l'engagement financier pour ce faire !

Autres projets :

- 1) Organiser de nouveau un **gala audiovisuel de l'UR 01** avec projection des meilleures œuvres régionales et nationales et à la faveur duquel nous remettrons les diplômes, médailles et récompenses, tant régionales que nationales. Je verrai où cela peut se faire, si possible dans un lieu un peu central afin que les clubs et les auteurs m'aient pas une distance trop grande à parcourir ! Bien sûr, ce gala audiovisuel sera la **Fête de la Photo de l'UR 01**, ce sera donc en octobre.
- 2) Initiative nouvelle dans l'UR 01 : l'organisation par le club Grand'Angle 6.2 d'un **Salon Photo National** qui a obtenu l'égide de la Fédération Photographique de France, puisque c'est sa première année. Il s'agit de **l'Art'is Clic**. Vous avez déjà vu passer l'information sur les réseaux, le visuel se trouve aussi sur le site de la FPF et ce Salon est annoncé par FIF à tous les adhérents de la FPF. Il comprend un concours en Image projetée mais il s'accompagne d'une exposition d'œuvres participantes mais aussi d'expositions proposées par des photographes, dont notre célèbre photographe fédéré Youssf Chenoufi, Grand Prix d'Auteur Créativité en 2022, le week-end de Pâques.

3) Si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à nous les proposer, nous les étudierons en CA de l'UR 01.

4) **Autres interventions dans la salle :**

- Serge rappelle que, dans les concours papier, le visuel prévaut sur la photo papier. Attention à respecter la vignette lors de la mise sous passe partout.
- Danièle informe l'assistance que les dates d'ouverture des concours (2 janvier) laissent le temps aux auteurs pour contrôler ce point. Elle met en garde les photographes qui changeraient une photo déjà inscrite, cette action modifie la numérotation de l'ensemble de leur photos, il faut donc imprimer les étiquettes une fois qu'on est sûr de son choix de photos pour le concours !
- **intervention dans l'assistance (Jean-Luc Ducoulombier) :** Un courrier du club InterMac est parvenu dans les clubs, des éclaircissements seraient-ils possibles ? Danièle explique qu'elle a eu une visio-conférence d'une heure avec deux membres du club et qu'à la fin de l'échange, il était clair qu'InterMac renonçait pour cette année à participer aux concours de la FPF. La question qui bloque est liée au respect des droits d'auteur dans les concours, notamment par rapport à tout ce qui est publications, Danièle rappelle que paraître sur le site Copain est une forme de publication, que les droits d'auteurs sont très stricts, qu'ils existent et que la Fédération doit donc les respecter.
- **intervention dans l'assistance :** Oui quand il s'agit de photographier des œuvres dans les musées ou expositions mais qu'en est-il pour l'architecture contemporaine ?
- Danièle précise que les créations architecturales sont, elles aussi, protégées comme l'a confirmé l'avocat de la FPF.
- **intervention dans l'assistance :** « le dilemme vient de la diffusion, il faudrait trouver une solution pour limiter la diffusion des images afin de protéger la Fédération tout en permettant aux photographes d'exprimer leur créativité. »
- Danièle précise : Le site Copain est accessible à tout public et cela répond à la demande d'une majorité des adhérents de la FPF, c'est une question de transparence. Il serait problématique que des images notées en concours ne soient pas visibles par l'ensemble des participants. Danièle regrette la décision du club InterMac de ne pas participer aux concours de la saison 2024 – 2025 car elle pense que les membres ont bien d'autres images à proposer que des photos d'architecture contemporaine.
- **intervention dans l'assistance :** Le street art est-il concerné ?
- Danièle confirme que la règle est identique au débat précédent.

À l'issue de l'Assemblée Générale :

Danièle Pruvot procède à la mise à l'honneur de quelques photographes.

- Reconnaissances fédérales pour services rendus (diplômes et médailles)
- Distinctions obtenues au niveau FPF et FIAP (liste des récipiendaires déjà envoyée).

13 h : fin de l'Assemblée générale

Ce compte-rendu reprend la prise de parole de Danièle Pruvot et les compléments apportés par Marcelle Poncin, secrétaire de l'UR01, suite aux débats avec la salle.

Danièle Pruvot
Présidente de l'UR 01